



Votre document unique : un outil à faire vivre

Vous avez réalisé l'évaluation des risques professionnels de votre entreprise et rédigé votre document unique (D.U.).

Peut-être vous posez-vous certaines questions :

1. Comment passer de l'évaluation à l'action ? Comment mobiliser vos salariés et notamment l'encadrement ?
2. Comment traiter certains risques difficiles : troubles-musculo-squelettiques (TMS), charge de travail, stress, etc. ?
3. Comment réactualiser le document unique ? Comment en profiter pour faire un bilan de l'action et optimiser l'organisation et les pratiques de prévention pour améliorer la santé et la sécurité au travail dans votre entreprise ?

ARAVIS vous propose trois types de prestation pour répondre à vos questions (voir ci-dessous). Un questionnaire au verso vous permettra de faire un rapide bilan et de mieux identifier vos besoins.

Votre besoin ►►► Notre offre

1 **Rendre votre D.U. opérationnel ►►► Le diagnostic de réajustement**

A partir du travail réalisé par votre entreprise, ARAVIS vous propose une intervention en trois étapes :

- **Phase de diagnostic** (1 à 2 jours) pour identifier les points forts et les points faibles tant sur les risques (identification, contenu du document unique) que des modalités de conduite de projet (plan d'actions, gestion du changement).
- **Restitution** (une 1/2 journée) pour valider le diagnostic et les préconisations.
- **Phase d'accompagnement.** Mise en œuvre des préconisations issues de la phase de diagnostic et proposition d'accompagnement préalablement acceptée par l'entreprise

2 **Traiter vos risques spécifiques ou complexes ►►► L'intervention risques spécifiques**

Dans le document unique, vous avez identifié des risques que vos compétences internes ne vous permettent pas d'analyser précisément ni de traiter. ARAVIS propose des interventions spécifiques pour les risques de TMS et les risques psychosociaux (stress, charge de travail, harcèlement, charge mentale ou psychique). La durée et les modalités sont à définir lors de l'élaboration d'une proposition.

3 **Actualiser votre D.U. et maintenir la dynamique ►►► L'évaluation / réactualisation**

Sur la base de la mise en œuvre du plan d'actions issu de votre Document Unique, ARAVIS vous propose un bilan de vos résultats (phase 1) afin d'élaborer les modalités d'actualisation du DU et de la conduite de projet (phase 2). L'objectif est d'alimenter le processus d'amélioration continue de votre politique de prévention.

Nous contacter...

ARAVIS • 14 rue Passet 69007 LYON
Tél. 04 37 65 49 70 • Fax 04 37 65 49 75
www.aravis.aract.fr
s'adresser à : Samiha Loubibet (s.loubibet@anact.fr)



Rhône-Alpes Région

Vous avez réalisé votre document unique d'évaluation des risques professionnels ! Etes-vous satisfait du résultat ?

3 MINUTES POUR FAIRE LE POINT

Cochez les cases correspondant à votre situation

A) Vous êtes satisfait du résultat :

- L'inventaire des risques est relativement exhaustif
- Votre D.U. débouche sur des actions concrètes de prévention
- Votre D.U. a permis de faire évoluer et de structurer l'organisation de la prévention dans votre entreprise
- Votre D.U. est aujourd'hui un véritable outil de pilotage opérationnel de la prévention
- L'élaboration de votre D.U. vous a permis d'initier une sensibilisation et une mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'entreprise sur les questions de prévention (encadrement, CHSCT, représentants du personnel...)

B) Vous n'êtes pas satisfait du résultat :

- Vous avez le sentiment de ne pas déboucher sur un inventaire complet des risques
- L'analyse réalisée dans le cadre de votre D.U. vous semble insuffisamment approfondie pour agir

Votre D.U. vous paraît complet sur le plan qualitatif, mais...

- Vous avez des difficultés pour aboutir à des actions concrètes de prévention et/ou pour passer de l'identification des risques à la mise en œuvre de solutions
- Les indicateurs de santé et sécurité du travail ne progressent pas
- L'implication des acteurs internes ne s'est pas faite ou s'est essouffée au fil du temps (encadrement en particulier)

C) Votre D.U. pointe des risques particuliers et complexes à traiter :

- L'analyse de ces risques vous paraît suffisamment fine pour construire des solutions adaptées
- Le traitement de ces risques ne vous pose pas de problème
- Des actions de prévention ont été réalisées et les résultats sont satisfaisants
- Certains risques identifiés mériteraient une analyse plus approfondie pour aboutir à des solutions (T.M.S, stress, violence au travail, autres...)
- Vous ne savez pas comment aborder et traiter ces risques
- Des actions de prévention ont été mise en œuvre pour ces risques, mais les résultats ne sont pas probants

D) Votre D.U. a été ou doit être prochainement réactualisé :

- Vous avez réactualisé votre D.U. de façon satisfaisante
- La réactualisation de votre D.U. débouche sur la relance d'un nouveau programme d'actions
- La phase de bilan/réactualisation a permis de redynamiser le projet et de maintenir la mobilisation des acteurs internes
- Vous n'avez pas réalisé votre réactualisation de façon satisfaisante et/ou ne savez pas comment vous y prendre
- La mobilisation collective s'est essouffée au fil du temps. Une évaluation/réactualisation du D.U. Vous paraît un bon moyen de redynamiser le projet
- Vous sentez le besoin d'un regard externe pour établir un bilan et évaluer les résultats

Votre besoin...

Additionnez les cases bleues et oranges pour les sections A + B, C et D. Reportez les résultats dans le tableau ci-dessous.

A + B	C	D	
Score :/5	Score :/3	Score :/3	Satisfaisant
Score :/5	Score :/3	Score :/3	A améliorer

